

Le taux « Fonctions supports »



Fiche Pratique Employeur – Le « taux bureau » devient le « taux fonctions supports »



► Contexte

Vous disposez peut-être d'un **taux réduit pour votre personnel administratif** : le « **taux bureau** ».

A compter du **31 décembre 2019** (en application de l'arrêté du 15 février 2017 paru au JO le 1er mars 2017), ce « **taux bureau** » a été remplacé par un nouveau dispositif : le « **taux fonctions supports de nature administrative** ».

Il est réservé aux entreprises en **taux collectif (moins de 20 salariés)** et en **taux mixte (de 20 à 149 salariés)**, qu'elles disposent actuellement d'un taux bureau ou non.

Si vous n'êtes pas éligible à ce nouveau dispositif, ou en l'absence de **demande de taux fonctions supports**, un seul taux (*celui de votre activité principale*) devient applicable à l'ensemble de vos salariés à compter du 1er janvier 2020.

Pour **bénéficier du taux fonctions supports**, il faut adresser à votre **caisse régionale** (Carsat, Cramif, CGSS) [ce formulaire](#) dûment complété, ainsi que le plan détaillé de l'implantation de l'établissement concerné par votre demande.

L'application du **taux fonctions supports** sera effective au 1er jour du mois qui suit la réception de votre demande par votre caisse.

Le document [« Comprendre et expliquer le taux fonctions supports »](#) vous donnera des informations détaillées sur ce nouveau dispositif.

► Emploi du « taux fonctions supports » dans le logiciel

A partir de la « *Fiche administrative employeur* » :

- Dans l'onglet « *Taux accident du travail* », créez le code bureau en utilisant le *code risque «000B»* :

Taux d'accident du travail

- Historique des taux d'accident du travail :

Code risque : 913EA - Du 15/09/2003 au 31/12/9999

Supprimer le taux Clôturer le taux **Nouveau taux** Modifier le taux

Code risque : 0000B Sieges sociaux et bureaux (hors BTP)

- Date de début : 01/01/2020 - Date de fin : 31/12/9999 Taux Carsat - Taux notifié : 0,80

Créer un employeur :
Fiche vide

Modifier un employeur :
Ouvrir
Enregistrer

Editions :
Coumiers types

Retour à l'écran principal
Convention collective
Identification des organismes
Retraite complémentaire
Prévoyance/Retraite
Identification recette des impôts
Taux accident du travail
Coordonnées bancaires et mode de
Formation professionnelle
Informations complémentaires

Liste des salariés
Historique des messages

Ouvrez ensuite la « *Fiche administrative du salarié* » :

- Dans l'onglet « *Gestion des contrats* », sélectionnez le contrat et procédez au **changement de code risque au 31/12/2019** avec l'option « *Modifier la période* » :

NNI : 86 ... Nom : CDD Prénom :
 Employeur (Siret - RS) : - Archivé : Non

Liste des contrats

ACCUEIL ET ACCUEIL ET animateur 10
 Supprimer le contrat Fin de contrat Nouveau contrat Options du contrat

Type contrat : Contrat d'insertion (CDDI) Statut catégoriel : Non Cadre
 Mode calcul : Salaire réel Fonctionnaire : Non Fonctionnaire
 Retraite : Non Retraité
 Nature contrat : CDD Taxe sur les salaires :
 Libelle emploi : ACCUEIL ET ANIMATEUR Formation Professionnelle :
 Date : du 15/02/2020 au 15/08/2020 Taxe Spécifique CFP :
 Horaire mensuel : 80 Retenue fiscale à la source :

Liste des périodes du contrat

Date Début	Code Début	Date Fin	Code Fin	Type	Mode Calcul	Nature
15/02/2020	001	15/08/2020	008	Contrat d'insertion (CDDI)	Salaire réel	CDD

Supprimer la période Visualiser la période **Modifier la période** Arrêt de travail

Navigation

Général

Créer un salarié :
 Fiche vide
 Modifier un salarié :
 Ouvrir
 Enregistrer

Gestion employeur :
 Liste des salariés
 Multi-employeurs

Retour à l'écran principal
 Convention collective
Gestion des contrats
 Caisses sociales
 Coordonnées bancaires / Salaires
 Informations complémentaires
 Formulaires types liés à l'emploi

Liste des bulletins
 Historique des messages

La fenêtre « **Gestion des contrats** » s'affiche :

- Indiquez **31/12/2019** en « **Date de fin** » ;
- Sélectionnez ensuite le motif « **030 – Changement de Section Accident du Travail** » à partir de la liste déroulante :

Impact Emploi - [Gestion des contrats]

Informations sur la période

- Date début : 01/01/2020 Embauche
 - Date fin : **31/12/2019** Saisir un motif de changement

Caractéristiques du contrat

- Début Contrat : 01/01/2020
 - Type contrat : sans exo
 Salaire réel
 Modulation Typ :
 - Nature contrat : CDI
 - Fin cont. prév. :
 - Motif CDD :

Exonération

- Nature : Aucune

Période d'essai

- Date début : - Date fin :
 - Régime Alsace / Moselle :

Paramétrage du taux AT (au 20/03/2020)

- Risque AT : 853AA - Taux : 1,50

Informations contrat

Âge requis :

âge minimum : sans
 âge maximum : sans

heures du contrat requis :

heure minimum : 143
 heure maximum : 169

Durée d'exonération requise :

Pas d'exonération choisie

Durée du contrat requise :

sans

MOTIF

ID	MOTIF
000	Annulation de la date de fin de contrat
008	Fin de contrat prévisionnelle
022	Changement des caractéristiques de l'activités ou du contrat de travail
026	Changement de statut catégoriel du salarié
030	Changement de Section Accident du Travail
032	Changement du taux d'activité à temps partiel

- Détaché/Expat... : Non concerné
 - Lieu de travail : 4480933999999

Options

Calcul automatique du plafond :
 Taxe sur les salaires :
 Formation Professionnelle :
 Taxe Spécifique CFP :
 Retenue fiscale à la source :

Annuler Valider

Historique des messages

- Dans la rubrique « **Paramétrage du taux AT** », choisissez le code risque AT « **000B** » et affectez-lui le risque attendu :

- Régime Alsace / Moselle :

Paramétrage du taux AT (au 28/02/2020)

- Risque AT : 0000B 913EA - Taux : 0.80

- Calcul automatique du plafond :
- Taxe sur les salaires :
- Formation Professionnelle :
- Taxe Spécifique CFP :
- Retenue fiscale à la source :

Historique des messages

MODIFICATION Enregistrer Annuler

La modification est effectuée, pensez à **enregistrer vos modifications**.
